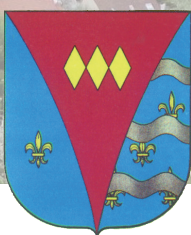


LA FEUILLE DE CHOU DE VOISENON

N°10 - Novembre 2021



Edito



Chères Voisenonaises,
Chers Voisenonais,

En cette période automnale, nous admirons les feuilles colorées tombées dans nos jardins. Le bruit des balais crisse et pousse ce qui est tombé sur nos trottoirs. Les temps pluvieux, malgré cette belle arrière-saison, se font sentir.

Les travaux de voirie sont programmés en fonction des moyens budgétaires contraints. Les trous du chemin du Moulin trop longtemps visibles ont été comblés, d'autres reprises aussi.

Un programme ambitieux d'ores et déjà prévu pour 2022 sera débattu avec les élus. Des subventions ont été sollicitées auprès du Département, de la Région et de l'État avec qui je suis en lien permanent.

Pour améliorer votre information, de nouveaux panneaux ont été installés dans les endroits stratégiques. D'autres viendront les compléter. Des panneaux seront spécialement installés pour les associations.

L'automne est également le temps propice aux plantations ; celles de l'aire du Mille-Club embelliront cet espace dédié aux familles. Il en a été de même dans la commune grâce à nos bénévoles. Le permis de végétaliser est en place.

Le plan local d'urbanisme (PLU) a été adopté définitivement lors du dernier Conseil municipal. Attendu depuis longtemps, nous respectons notre parole donnée quant à la protection de notre environnement rural, sa préservation, notre ambition commune.

Je salue la démarche collective de l'ensemble des Voisenonais qui se mobilise pour nous aider dans cette mission de service public. La crise sanitaire va enfin laisser place aux réunions de secteurs prévues.

Je reste, avec les élus qui m'entourent, à vos côtés et à votre service et vous pouvez compter sur mon dévouement.

Le Maire,
Julien AGUIN

Agenda du village

- **06 novembre** : Vide ta chambre organisé par l'ADPEVM *Reporté au printemps 2022*
- **11 novembre** : Commémoration de l'armistice de la fin de la Première Guerre Mondiale - Monument aux Morts organisée par l'amicale des anciens combattants et la commune.
- **13 novembre** : Soirée Escape game et Battle soupe organisée par Culture Sand & Co au Mille Club
- **19 novembre** : Soirée beaujolais organisée par Familles Rurales au Mille Club
- **27 novembre** : Exposition organisée par Les Petites Mains de Voisenon au Mille Club
- **4 décembre** : Marché de Noël organisé par l'ADPEVM au Mille Club
- **18 décembre** : Soirée cabaret organisé par le Comité de Parrainage des Anciens et la Commune au Mille Club

Rappel : le dernier passage de collecte des déchets verts sera le lundi 13 décembre. En attendant celle du 15 mars 2022, il vous faudra vous rendre en déchèterie. (brûler ses déchets verts est interdit !)

Zoom

Mille et une coiffure devient le Salon du Style !



La municipalité souhaite la bienvenue à la nouvelle gérante du salon de coiffure situé dans le centre de notre village. Lancé il y a quelques années en lieu et place de l'ancienne librairie, par Virginie, c'est Sarah accompagnée de sa coiffeuse qui a repris récemment l'affaire.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9 heures à 19 heures. Pour plus d'informations : 1 rue des Closeaux – Tél. : 01 64 09 69 77. e-mail : salondustyle77@gmail.com

Retour en images

Médailles du travail



En présence de nos Conseillers départementaux, Monsieur le Maire et les élus ont remis des médailles d'honneur du travail. Accompagné du Président du Syndicat scolaire, il a remis les médailles à nos agents municipaux primés. Bravo à Armelle, Delphine et Franck pour le service quotidien apporté aux Voisenonais.

Monsieur le Maire a tenu à offrir aux récipiendaires une médaille gravée au nom du village pour cette première édition 2019, 2020, 2021. Une tradition qui se perpétuera.

Pour rappel :

- la médaille d'argent, après 20 ans de services ;
- la médaille de vermeil, après 30 ans de services ;
- la médaille d'or, après 35 ans de services ;
- la grande médaille d'or, après 40 ans de services.

Balade du goût

Le weekend des 9 et 10 octobre a eu lieu la balade du goût. La Cueillette a ouvert ses portes pour déguster et découvrir les spécialités de notre région. Soupe de Potimarron, Brie à la truffe, ... Monsieur le Maire a rendu visite à nos agriculteurs pour soutenir leur démarche.



Installation de nouveaux panneaux

Pour une meilleure information des voisenonais.

Les panneaux d'informations communaux sont devenus vétustes au fil du temps. Sous l'impulsion des élus de la commission travaux, de nouveaux panneaux ont vu le jour. Les panneaux du centre-village seront également prochainement remplacés.

Ces panneaux plus grands permettent d'apposer plus d'affiches. Leur nouvelle forme reprend celle du mobilier urbain déjà présent dans la commune. Un espace dédié à l'affichage associatif est prévu près de la maison des associations également. Les panneaux électroniques ne seront pas pour autant oubliés.

Nous vous rappelons que pour toute demande d'affichage sur la commune, vous devez adresser une demande écrite à Monsieur le Maire.



Nouveaux panneaux : Les Noyers Dorés, Le Hameau du Jard, Les Chaumières, Chemin du Moulin et Le Plaine du Jard

Une Nouvelle présidente pour l'ADPEVM

Le Président du Syndicat scolaire, accompagné du nouveau bureau, a tenu à rencontrer la nouvelle équipe de l'Association des parents d'élèves de Voisenon et de Montereau-sur-le-Jard. Bravo à Aurélie, la nouvelle présidente, et à toute l'équipe.



Halloween

Des bénévoles ont décoré le parvis de la Mairie aux couleurs d'Halloween, avec l'accord de Monsieur le Maire. Si vous voulez vous joindre à eux pour la décoration de Noël qui se fera début décembre, merci de prendre contact avec la Mairie : mairie@voisenon.fr



Trous rebouchés

La municipalité a fait intervenir une entreprise spécialisée dans les travaux publics pour reboucher les trous du chemin du Moulin attendus depuis des années. La réfection est à l'étude par les élus.



Vos associations

RAPPEL : les activités des associations sont susceptibles d'être modifiées, adaptées ou annulées en fonction des réglementations gouvernementales à venir. **Les articles sont rédigés par les associations.**

CultureS and Co propose
**UNE SOIREE ESCAPE GAME
ET BATTLE SOUPE**

AU PROGRAMME :
17h : accueil autour d'un verre
Découverte de l'asso CultureS and Co
18h : atelier soupe
Découverte d'une recette locale de soupe avec des légumes anciens
19h30 : battle soupe
Vous pouvez venir avec votre propre soupe et participer à l'élection de la meilleure soupe !
21h : escape game «nature»
Jeu par équipe autour de l'alimentation et l'écologie

SAMEDI 13 NOVEMBRE - 17H À 22H
SALLE DU MILLE-CLUB À VOISENON

Inscriptions sur culturesandco@ecomail.fr
Participation gratuite - pass sanitaire obligatoire



ADPEVM

Bientôt le marché de Noël de Voisenon !

L'association des parents d'élèves organise son traditionnel marché de Noël le samedi 4 décembre dans la salle du Mille-Club. Venez découvrir des produits locaux et artisanaux, boire du vin chaud et peut-être même rencontrer le père Noël ! Réservez bien la date : nous comptons sur vous !

Nous proposons également une vente de sapins, de chocolats, de macarons au profit de l'association... (bientôt les bons de commande dans vos boîtes aux lettres)

Pour tous renseignements, notre adresse mail : adpevm@gmail.com

L'ADPEVM continue de faire le lien entre les familles et l'école. Merci aux parents pour leur confiance renouvelée lors des élections des représentants des parents d'élèves.

La situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser nos rendez-vous habituels l'an dernier mais nous avons tenu à maintenir nos dons aux écoles. De plus, chaque CP va également recevoir une clé USB utile pour toute sa scolarité.

MARCHÉ DE NOËL DE VOISENON
SAMEDI 4 DÉCEMBRE
Salle du Mille Club de 10h à 17h
Entrée gratuite, pass sanitaire obligatoire



Produits locaux et artisanaux Vente de livres Présence du père Noël

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves de Voisenon et Montenois sur-le-lard

L'Orangerie

- Dimanche 07 Novembre, RUBELLES
- **Dimanche 14 Novembre, VOISENON**
- Dimanche 21 Novembre, MOISENAY
- Dimanche 28 Novembre, MAINCY

Contact : luna.mado@gmail.com

ASCV

REPRISE DE LA RANDONNÉE par une balade Gourmande

Le samedi 9 octobre dernier, dans la matinée, c'est à travers champs pour rejoindre Réau, et plus précisément les Macarons de Réau, que neuf courageux, sont partis pour un parcours de 13 kilomètres.

Après un sympathique repas en terrasse, le retour via la Cueillette de Voisenon, s'est fait dans la bonne humeur, comme d'habitude, pour preuve les photos ci-dessous. N'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook, et/ou vous inscrire sur la liste de diffusion par mail : ascv.voisenon@orange.fr



École Constant Duport

Cette année, l'école maternelle de Voisenon travaille autour de la thématique de l'Afrique. La première période s'est achevée par la confection de mets africains que les enfants ont pu déguster sur un temps méridien avec les enseignants, les ATSEM et les animateurs de cantine. Tout le monde s'est régalé !



Repas Africain à l'école maternelle

Voisenon, votre village

Défibrillateur

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Qui peut l'utiliser ?

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge (décret n°2007-705 du 4 mai 2007).

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

Pour vous former aux gestes de premiers secours, vous pouvez vous adresser à un organisme de formation agréé. Renseignez-vous auprès de votre association familiale.



La commune de Voisenon possède deux défibrillateurs : Rue Grande face au restaurant l'Hirondelle et dans le Mille-Club.

Permis de végétaliser

Pour plus de biodiversité dans mon village

Dans une démarche écologique et environnementale, Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal qui l'a adopté, un permis de végétaliser. Une première dans notre village !

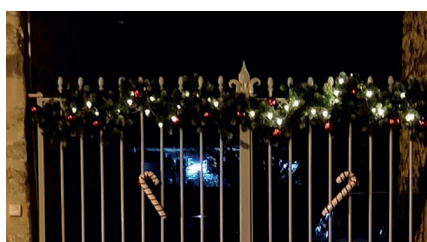
Vous avez la main verte et vous souhaitez aider la municipalité à embellir la commune. Vous pouvez demander un permis de végétaliser une parcelle de la voie publique qui vous sera octroyé pour une durée de 3 ans.

Pour toute demande de renseignement et d'inscription au dispositif, contactez la Mairie : mairie@voisenon.fr



Concours décoration

La municipalité lance sa 2ème édition du concours des Illuminations de Noël. Nous vous proposons de participer à l'illumination de l'extérieur de votre maison (jardin, façade, portail, vitrine, ...)



Cet événement se déroulera du 4 décembre 2021 au 8 janvier 2022. Les plus belles décorations seront récompensées. Si vous souhaitez participer faites-vous connaître en indiquant votre nom, prénom, et la ou les photos de l'extérieur de votre maison à l'adresse : mairie@voisenon.fr

Une élection par vote se fera à la mairie comme l'an passé.

Si votre chien aboie

Le chien aboie pour plusieurs raisons. Il arrive malheureusement que ces aboiements soient mal placés, exagérés, voire excessifs. Observez votre chien pour déterminer la ou les causes de ses aboiements pour mettre en place une stratégie. Le plus simple est de bien l'éduquer dès son arrivée.

Les aboiements de communication doivent être ciblés pour n'intervenir qu'à bon escient. Une bonne éducation permet de gérer, de limiter ces expressions.

Attention : un chien qui aboie sans raison, avec des gémissements qui peuvent accompagner ces aboiements, peut être un chien qui souffre, physiquement ou psychologiquement. Une visite chez le vétérinaire vous aidera à y voir plus clair et à aider votre chien.

Quelques conseils :

- Les exercices d'obéissance (de rappel, assis couché) sont efficaces. Ces ordres seront utiles pour faire taire votre chien qui aboie lorsqu'un invité ou le facteur arrivent.
- Occupez-le à autre chose : par exemple, donnez-lui l'ordre de s'asseoir, de façon qu'il tourne le dos à l'objet de sa réaction, et récompensez-le. Ou détournez son attention de ce qui le fait aboyer en le faisant jouer.
- Donnez une récompense lorsque le chien répond à votre ordre de ne pas aboyer.

